

- COMPTE-RENDU - RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Maire nomme un secrétaire de séance : Monsieur Christophe MARTIN.

PRESENTS :

Hervé HUBER, Maire ;

Colette ROSTAN, 1ère Adjointe ; Guy HAQUELLE, 2ème Adjoint ;

Axel BARDIN, ~~Géraldine CLEMENTZ~~, Patrice DEBART, Isabelle DE MAURAIGE, Patrick GUYOT, Serge LEROY, Fabienne LOZANO, Christophe MARTIN, Patrick QUINQUENEL, Virginie STEPHAN, Guillaume STEVENS et Rudy VARGA formant la majorité des membres en exercice.

(Les noms rayés sont ceux des absents excusés)

POUVOIRS :

Géraldine CLEMENTZ à Colette ROSTAN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h35 et passe à l'ordre du jour.

DELIBERATION D2020/40 – BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Il y a une erreur dans l'affectation du résultat 2019 (la correction de l'affectation du résultat fera l'objet de la délibération suivante). En effet, les restes à réaliser doivent être pris en compte dans le calcul du montant à affecter en réserves au 1068, ce n'est pas le cas dans le BP principal voté récemment.

Il convient donc de procéder aux écritures comptables suivantes afin de régulariser cela :

➤ **Section d'investissement**

Dépenses d'investissement

Le résultat 2019 d'investissement (22 729.83) – les restes à réaliser 2019 (63 482.93€) représentent un résultat déficitaire de 40 753.10€, il convient donc d'abonder le 1068 en recettes d'investissement.

+40 753.10€ au 1068 (Affectation en réserves)

Pour équilibrer les recettes, il convient donc d'enlever cette même somme d'un autre chapitre, en l'occurrence le 021

-40 753.10€ au 021 (virement de la section de fonctionnement)

La section d'investissement garde le même total de **161 302.87€**. Les autres chapitres prévus restent inchangés.

➤ **Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement

Suite à la correction en recettes d'investissement, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement peut être réduit de ce même montant

-40 753.10€ au 023 (virement à la section d'investissement)

Recettes de fonctionnement

Le R002 (report 2019) doit aussi être corrigé après correction de l'affectation du résultat

-40 753.10€ au R002 (Résultat 2019 reporté)

La section de fonctionnement s'équilibre à 413 778.02€. Les autres chapitres prévus restent inchangés.

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/41 – BUDGET PRINCIPAL 2020 - Affectation du résultat 2019 au BP 2020 (Annule et remplace la délibération D2020-24 du 10/07/2020)

Résultat section de fonctionnement : 144 697.67€

Résultat section d'investissement : 22 729.83€

Restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2019 : -63 482.93€

Résultats cumulés 2019 : 103 944.57€

Prévision d'affectation en réserves (1068) : résultat de la section d'investissement + RAR = 40753.10€ (les RAR étant déficitaires, il convient de prévoir la somme en recettes d'investissement pour faire face aux dépenses engagées en 2019 et non encore payées car inachevées en 2019)

Report des résultats suite à la clôture du budget annexe de l'eau :

Report en recettes d'investissement R001 : 50 144.04€

Report en recettes de fonctionnement R002 : 23 473.45€

Affectation du résultat définitif 2019 au BP 2020 :

Report en recettes d'investissement R001 : 72 873.87€

Affectation en réserves au 1068 : 40 753.10€

Report en recettes de fonctionnement R002 : 127 418.02€

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/42 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT Vote du compte de gestion 2019

Les résultats 2019 sont les suivants :

- Résultat de l'exercice 2019 (fonctionnement) : 0€
- Résultats antérieurs reportés :
- Résultats à affecter (fonctionnement) : 0€

- Solde d'exécution d'investissement (hors reports) : +138 911.67€
- Solde des reports d'investissement : -17 585.26€
- Solde d'exécution d'investissement (report inclus) : +121 326.41€

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/43 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT
Vote du compte administratif 2019

Le CA est en tout point identique au compte de gestion du comptable. M. le Maire ne prend pas part au vote.

Vote : Pour : 14 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/44 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT
Vote du budget primitif 2020

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 265 980.79€

La section d'investissement est en léger suréquilibre avec 270 393.94€ en dépenses et 307 771.70€ en recettes.

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/45 – Châlons Agglo
Approbation du rapport de la CLECT 2019

Montant définitif des attributions de compensation définitives 2020 : 1709€ en faveur de la commune.

Les élus souhaitent mieux comprendre ces attributions de compensation pour l'année prochaine.

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

DELIBERATION D2020/46 – Capture des chiens errants dangereux dans les communes de
l'agglomération : convention avec la police municipale

Comme à chaque renouvellement de mandat, il convient de resigner une convention avec la Police municipale de Chalons, équipée pour faire face à ce genre de situation.

Vote : Pour : 15 Contre : / Abstention : /

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

Transfert du pouvoir de police spéciale du Maire au Président de l'EPCI

Les élus ont besoin de renseignements complémentaires sur le sujet et décident de reporter la décision au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire propose de passer aux questions diverses.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : nous avons reçu la liste des 6 commissaires titulaires et des 6 suppléants. Les personnes concernées seront informées.
- 8 mai 2021 : Hervé HUBER a dressé un plan d'organisation, la commission va se réunir en visio. L'esprit est que quel que soit l'âge, les gens doivent pouvoir se reconnaître dans une activité. Réservé aux habitants de la commune.
- Colis des aînés : Fabienne LOZANO fait une présentation. Les colis devraient être distribués par binôme du 14 au 19/12.
- Projet d'aire de jeux : Guillaume STEVENS évoque les tarifs qui montent très vite selon la structure. Il faut que cela soit adapté au plus grand nombre également. Il faut travailler sur le budget, la structure et la sécurité.
- Vœux du Maire : 8 janvier à 18h30.
Axé sur les habitants qui ont œuvré pour la commune en 2020, les nouveaux arrivants, Les personnes des collectivités/sociétés qui ont été réactifs face aux demandes de la commune en 2020.
- Cars scolaires :
Etude en cours sur la faisabilité de déplacement de l'arrêt de bus. Rue du Jolibois comme évoqué initialement ce n'est pas possible car trop de manœuvres. Rue des Cytises reste une piste à étudier.
- 11 novembre 2020 : pour le moment 20 personnes sont encore autorisées. Protocole strict. Représentation des élus extérieurs. Les cloches seront sonnées.
- Barrière Chemin du barrage : elle a été livrée. Un protocole d'accord pour les clés est en cours d'élaboration. Les travaux au barrage devraient être réalisés par Châlons Agglo au 1^{er} semestre 2021.
- Rue des Grands Clos-riverains du virage : suite à une réunion sur place, les riverains ont réagi dans le bon sens et ont changé leurs habitudes pour la sécurité dans le virage.
- Aménagement autour du château d'eau : la société Artopia vient à partir du 23/11. Les arbres de la propriété de Nicolas Gueusquin vont être taillés (engagement pris). Réunion le 13/11 avec le responsable de la création et celui de l'entretien des espaces.
- CCI rétrocession de la voirie et des espaces verts de la Petite Gironde : en cours
- Covid 19 : un papier a été distribué afin de recenser les personnes qui seraient de nouveau vulnérables pour ce second confinement et auraient des besoins d'aide réels.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions et lève la séance à 21h10.